

Accompagner le renouvellement urbain durable

Anticiper, gérer et maîtriser les risques liés à la pollution

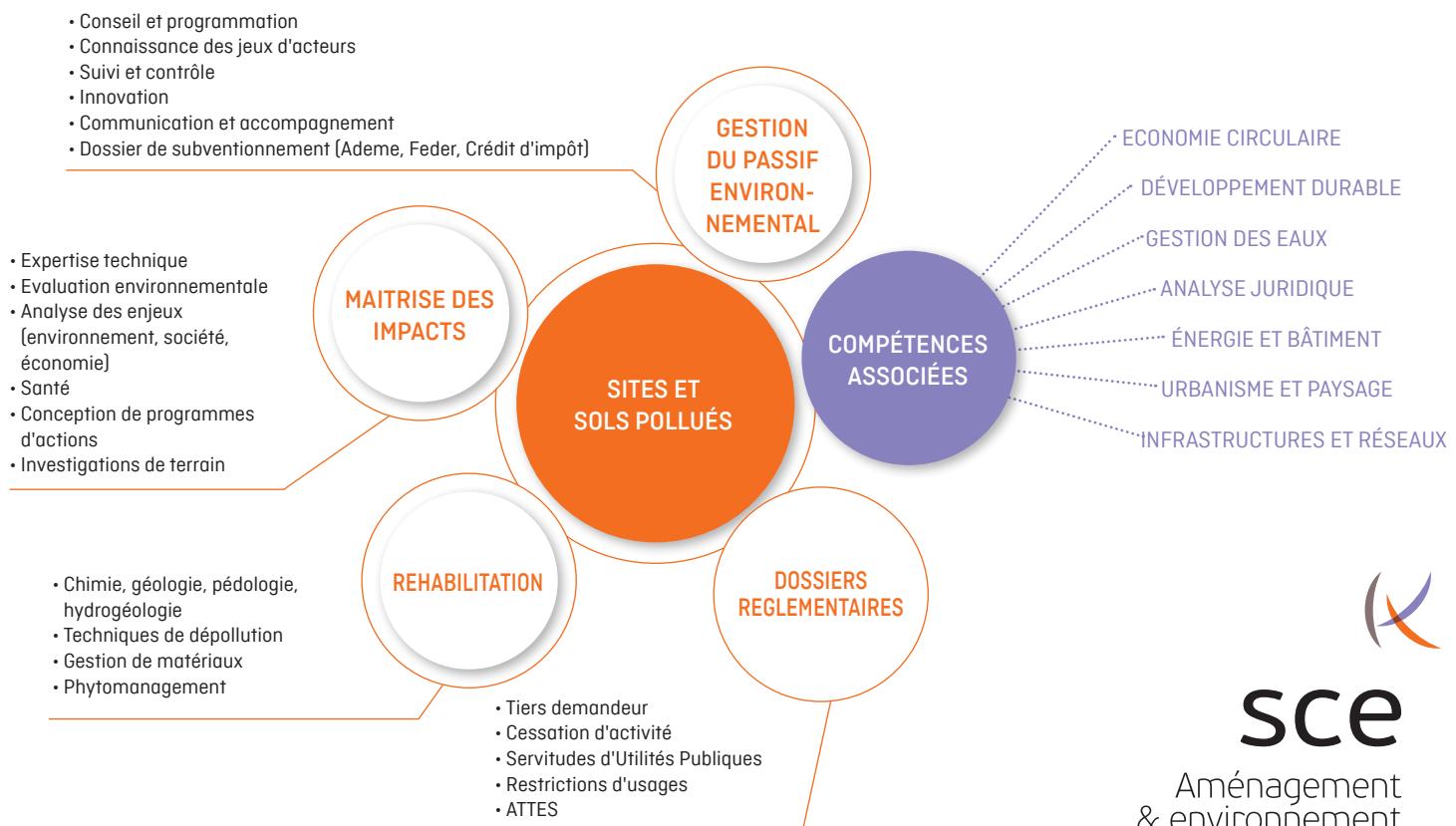
Les sites et sols pollués et leurs incidences sur la santé et l'environnement constituent un enjeu majeur pour notre société.

Face à la pression foncière croissante et à la volonté de limiter l'étalement urbain, la reconversion des friches urbaines représente un enjeu considérable pour l'aménagement durable de notre territoire.

Si le principe de « réinvention de la ville sur elle-même » est aujourd'hui largement partagé par toutes et par tous, il pose la question de sa mise en œuvre opérationnelle :

- > Compatibilité sanitaire avec les usages
- > Evaluation des enjeux à court terme et à long terme
- > Gestion raisonnée des ressources (ZAN, trame brune)
- > Durabilité des actions
- > Recommandations inadaptées aux usages projetés
- > Faisabilité technico-économique

Nos services



Vous accompagner tout au long du projet

Dans le respect de la réglementation environnementale et de la norme :

- > AMO / MOE
- > Etudes documentaires et de vulnérabilité
- > Diagnostics, suivis et expertises
- > Analyse de risques sanitaires
- > Plan de gestion / d'actions



sce

Aménagement
& environnement

Une assistance dans la sollicitation d'aides de financement

> ADEME : Fonds « Aides à la connaissance »

Ce fond est consacré aux projets de recherche, développement et innovation en lien avec la transition énergétique et écologique.

> Fonds Européen de Développement Régional FEDER

Les fonds européens sont mobilisés pour poursuivre des actions en matière de restauration de la biodiversité et des ressources naturelles et pour soutenir des actions en faveur de la préservation du bon état du milieu, du patrimoine et de l'utilisation durable des ressources.

> Plan de Relance

Dans le contexte de l'épidémie de la Covid-19, l'Etat déploie un Plan de Relance exceptionnel de plus de 100 milliards d'euros. Au travers de ce plan, des fonds sont notamment mobilisés pour soutenir les projets de renouvellement urbain.



Quelques références...

Renouvellement urbain de l'Île de Nantes (44)
SAMOA [2017-2023]



Guide DESTISOL pour améliorer la prise en compte du potentiel des sols dans la définition de programme d'urbanisation ADEME [2014-2022]



Renouvellement urbain du quartier du Bas-Chantenay à Nantes (44)
Nantes Métropole Aménagement [2018-2023]

Création d'une ferme urbaine sur une ancienne friche à Pierre Bénite (69)
Mairie de Pierre Bénite [2019-2021]

CONTACT : JULIEN TOUTAIN

Responsable SPID

julien.toutain@sce.fr

Tél. 06 24 01 34 23

Des prestations sur mesure, maîtrisées et sécurisées

Sce assure à ses clients des prestations de qualité.

Notre indépendance nous permet d'envisager en toute objectivité les meilleures solutions et les meilleures organisations, dans l'intérêt de ses clients.

Notre siège de Nantes a obtenu la certification de service "Prestataires dans le domaine des sites et sols pollués (domaines A et D)", en conformité avec la norme NF X31-620 (2021).



Une approche globale et innovante

La culture pluridisciplinaire de Sce fournit à ses équipes la capacité d'intégrer toutes les dimensions des projets.

S'adapter à la diversité des contextes implique également une écoute et un travail collaboratif associant l'ensemble des acteurs pour répondre au plus près des enjeux et des besoins de nos clients.

En veille permanente sur les avancées techniques et réglementaires et fortes de nos démarches internes d'innovation, les équipes sont en capacité de proposer des solutions éprouvées et/ou innovantes.